

Lyon, le 8 février 2017.

à

Madame la rectrice  
&  
Monsieur l'inspecteur d'académie.

**MOTION SUR LA D.G.H. 2017 — C.A. du 8 février 2017 :**

Les personnels d'enseignement & d'éducation élus au C.A. du lycée **La Martinière Diderot**, avant l'analyse détaillée de la **D.G.H. primitive 2017** qui sera présentée ce jour, tiennent à faire les remarques suivantes :

1. **En janvier 2016**, une D.G.H. primitive de **2855,5 heures** (comprenant 2379 heures/postes & 437,5 H.S.A.) — à laquelle il convenait d'ajouter 38,5 I.M.P., devait couvrir les enseignements à dispenser à **1445** élèves & étudiants de l'établissement ;
2. **Ce 8 février 2017**, la D.H.G. primitive présentée se monte à **2805,5 heures** (comprenant 2374 heures/postes & 433,5 H.S.A.) — à laquelle il convient d'ajouter 38,5 I.M.P., devrait couvrir les enseignements à dispenser à **1488** élèves & étudiants : en conséquence les effectifs augmentent & la dotation diminue...
3. D'autre part, malgré le vote **CONTRE** la D.G.H. 2016 par les personnels enseignants & d'éducation, celle-ci a été appliquée d'office, selon les usages ;
4. Aussi, il convient de constater que le taux des **H.S.A.** est de **15,3 %**, alors qu'il est en moyenne à 10 % dans les autres établissements du Rhône ;
5. Enfin, à la rentrée 2016, une **7<sup>e</sup> classe de Seconde** avait été ouverte afin « d'absorber » les élèves que les autres établissements du secteur ne pouvaient pas accueillir ; **à la rentrée 2017**, il y aura suppression de ladite classe ; la situation donc reste instable en ce qui concerne les effectifs de notre lycée !

Nous désirons évidemment avoir des réponses précises de la part de l'autorité académique

Nous vous prions, Madame la rectrice & Monsieur l'inspecteur d'académie, d'accepter l'expression de nos respectueuses salutations,

Les personnels d'enseignement & d'éducation élus,

liste unique **S.N.E.S. & apparentés**

